

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DUODI 12 Pluviôse.

(Ere vulgaire)

Samedi 31 Janvier 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n^o. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement, et à compter du 1^{er}. pluviôse, de 50 liv. par an, de 27 liv. pour six mois, et de 15 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

S U E D E.

Extrait d'une lettre de Stockholm, du 27 décembre.

Mylord Spencer, qui étoit ministre de la Grande-Bretagne près de notre cour, ayant été chargé d'une mission à celle de Berlin, a pris congé du roi & a reçu à cette occasion, au lieu du présent ordinaire consistant dans le portrait de S. M. enrichi de brillans, une tabatière avec le portrait en médaillon. M. Garlick reste ici chargé des affaires de la cour de Londres.

Depuis quelque-temps, il est question d'un voyage du baron de Reuterholm, que quelques-uns supposent relatif à l'ouvrage de la paix. Cependant il n'est rien moins que sûr que la Suède se charge d'y faire les fonctions de médiateur, non plus que le Danemarck; & l'on croit même savoir que les dispositions que la cour de Vienne a manifestées à cet égard, ne sont nullement favorables à la Suède: d'autres supposent donc quelque autre objet à sa mission, dont le baron de Reuterholm se trouveroit chargé; & ils ne lui trouvent point de motif plus plausible que le choix à faire d'une épouse pour le roi qui approche de sa majorité: c'est sur une princesse de Saxe qu'ils disent qu'on a jeté les yeux à cet égard.

Le marquis de Muzquiz, envoyé d'Espagne, a remis au baron de Sparre, grand-chancelier de Suède, une note de la teneur suivante:

« Le soussigné envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire de S. M. catholique a l'honneur de déclarer, par ordre du roi, son maître, à son excellence M. le baron de Sparre, grand-chancelier de Suède, que S. M. catholique, ayant eu connoissance de l'intention où se trouvoit la cour de Suède, de terminer hostilement son différend avec la cour de Naples, concernant le baron d'Armedt, ainsi que des mesures qu'elle avoit prises à cet effet. S. M. catholique, d'après ces renseignements, & les motifs puissans qui l'obligent à conserver les droits & les propriétés de S. M. le roi de Naples, son auguste

frère, ne peut que désirer que le ministère de S. M. suédoise veuille bien la détromper à ce sujet d'une manière positive & rassurante, tant pour elle-même que pour S. M. le roi de Naples. »

A Stockholm, le 15 décembre 1794.

Signé, le marquis de Muzquiz.

D'un autre côté, la cour de Naples semble vouloir réparer le plus grand sujet de plainte, que celle de Suède a paru avoir sur la manière dont on a représenté quelques-unes de ses démarches dans le public; & elle a fait publier l'article officiel que voici, datée de Naples, le 11 décembre:

« Notre cour a fait envoyer, par la secrétairerie-d'état des affaires étrangères, à tous ses ministres résidans dans les diverses cours, l'ordre de démentir l'écrit intitulé: *Apologie de la cour de Naples, relativement à ses différends avec celle de Suède*, déclarant, « que c'est une production, sortie d'une main inconnue, & envoyée par elle à son Exc. D. Giovanni Acton, secrétaire-d'état pour les affaires étrangères. Ce ministre fera des recherches pour en découvrir l'auteur, afin de lui faire les reproches les plus forts & de mettre en œuvre tout ce qu'exigera l'honneur & la dignité de cette cour; & afin qu'on ne puisse pas croire qu'elle ait eu aucune intelligence avec l'auteur de cet écrit, S. M. a voulu qu'il fût connu à tout le monde; que les raisons, qu'elle a dans ses différends avec la cour de Suède, sont des allégations bien fondées & solides, qui n'ont besoin d'aucun apologiste particulier; qu'elle & son ministère ne se dégraderoient point par des expressions indécentes; qu'ils n'usent jamais que de celles qui conviennent à sa dignité, & dont elle est aussi dans l'usage de se servir envers d'autres cours. »

A L L E M A G N E.

De Francfort, le 18 janvier.

On mande de Pétersbourg que le marquis de Montaigne,

François qui avoit obtenu le grade de lieutenant de vaisseau au service de Russie, & dans les papiers duquel on a trouvé des lettres de Descorches qui, de Constantinople, lui promettoit des sommes considérables pour l'engager à incendier la flotte russe de la mer Noire, subit le 10 décembre son jugement : il fut conduit au pied d'un échafaud ; là on lui brisa son épée sur la tête, on lui déchira son uniforme, & il doit être enfermé dans un couvent au-delà d'Archangel.

M. de Gallowskin, envoyé de Russie à Berlin, en est parti le 9 pour Vienne.

Les dernières lettres de Hollande sont fort contradictoires. Quelques-unes disent que les François étoient déjà à Rotterdam & à Utrecht ; mais on n'en a encore aucun avis certain.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 9 janvier.

Lord Stanhope prononça le 6, à la chambre des pairs, un long discours dont la conclusion étoit qu'on déclarât qu'on ne doit pas se mêler du gouvernement intérieur de la France, & qu'on ne s'en mêlera pas. Ce discours souvent interrompu par des éclats de rire, n'eut pas de suite, la motion n'ayant été secondée par personne.

Le marquis de Lansdowne déclara qu'il étoit persuadé des bonnes intentions du noble motionnaire : il connoissoit sa vertu & son honneur ; mais il ne pouvoit approuver sa motion : cependant comme je desire la paix, ajouta-t-il, j'espère que quelque noble lord en fera une sur ce sujet.

Le lord Mansfield déclara qu'il étoit inutile de discuter si l'on peut se mêler du gouvernement d'un pays qui fait profession de vouloir détruire celui de tous les autres : il voyoit deux partis en France, des ennemis, & des amis qui demandent que nous les aidions à rétablir l'ancien gouvernement. La justice & l'intérêt exigent qu'on les secoure. Je desire en général, dit-il, une monarchie, sans m'inquiéter des modifications qui peuvent y convenir. C'est calomnier le gouvernement républicain, que de donner ce nom à l'anarchie qui règne en France.

Le duc de Bedford annonça qu'il feroit dans 15 jours une motion tendante à traiter de la paix à des conditions honorables.

Lord Grenville proposa de remettre au mardi suivant le procès de M. Hastings. — Ordonné.

Les nouvelles apportées par le dernier paquebot de la Corogne, portent que les habitans de la Catalogne, mécontents des troupes de ligne, dont grand nombre sont vendues aux François, se sont levés en masse pour défendre leur province ; que la rigueur de la saison a obligé l'armée française dans la Navarre de se retirer des environs de Pampelune à Pontarabie ; qu'un mécontentement général contre l'administration actuelle fait regretter les talens du comte Florida-Blanca, qui a rendu des services signalés pendant son ministère.

Le Sugar-Cane, arrivé de Bengale & de Madras, a confirmé la nouvelle que la frégate l'Orphéus a repris la Princesse-Royale après un combat de 65 minutes, dans lequel elle n'a eu qu'un homme tué. L'équipage de la Princesse-Royale étoit de 403 hommes, dont 40 ont été tués & 60 blessés.

Des lettres, datées du camp de Madras, annoncent qu'en

y avoit fait des préparatifs immenses pour attaquer les Isles-de-France & de Bourbon, & que toute cette entreprise est suspendue jusqu'à nouvel ordre de l'Angleterre.

(Extrait des papiers anglais.)

Fonds publics.

Banque... 155 1/2 — Indes... 188 1/2 — Annuités consol. à 3 p. 100... 65.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Extrait d'une lettre de Bayonne, du 15 nivôse.

Des lettres de Philadelphie, en date du 29 octobre, annoncent que les républicains français de Saint-Domingue se sont emparés de Léogane & de Saint-Marc, d'où ils ont chassé les Anglais après leur avoir fait un grand nombre de prisonniers. On espéroit que sous peu de temps toute la partie française de Saint-Domingue rentreroit sous les loix de la république.

ARMÉE DE L'OUEST.

De Nantes, le 3 pluviôse.

La négociation entre Charette est très-avancée ; il a promis formellement de mettre bas les armes ; mais il a demandé quelque temps pour décider les autres chefs des rebelles, qui refusent de profiter du bienfait de l'amnistie. Il paroît que la division règne parmi eux ; le parti de Charette est le plus nombreux & le plus fort ; & l'on a lieu de croire qu'il forcera les autres chefs à reconnoître la république française ; ainsi tout semble nous promettre bientôt une pacification ; cependant le général Canclaux prend ses mesures pour agir, dans le cas où les propositions de paix & de pardon seroient rejetées, & pour combattre avec vigueur les rebelles.

De Paris, le 12 pluviôse.

On écrit de Marseille, qu'il vient d'entrer dans ce port un convoi de 18 bâtimens genois ou grecs, dont la cargaison consiste en bled, riz, morue, laine & autres marchandises. Nice est l'entrepôt général des grains qui arrivent de Gènes & de Barbarie : il y a dans ce moment d'immenses magasins remplis que l'on fait refluer sur toutes les côtes de la côte.

On mande de Toulon, que la mauvaise saison retardera vraisemblablement de quelques jours le départ de Pescadore. Depuis près d'un mois, l'escadre ennemie n'a pas reparu ; on croit que le mauvais tems l'aura forcée de se retirer dans quelque port de la Corse, ou plutôt à Livourne où l'on assure qu'elle est actuellement.

On mande de Brest, en date du 2 pluviôse, que le convoi de Cherbourg vient d'arriver dans ce port avec une quantité immense d'approvisionnemens de toute espèce pour les arsenaux & les chantiers. Le nombre des bâtimens est si considérable, que malgré l'absence de notre armée navale, le port est rempli.

Il arrive assez fréquemment à Brest des corvettes qui sont envoyées de l'armée navale ; mais rien ne perçoit ce qu'elles en apprennent ; on sait seulement que l'armée

jouit d'un beau temps. Au reste, comme les conjectures vont toujours au-delà de ce qu'on sait ou qu'on ne sait pas, les uns disent que notre escadre est allée bloquer & attaquer le port du Ferrol; tandis que notre armée des Pyrénées-Occidentales attaque cette place par terre; d'autres prétendent que cette escadre va joindre celle de Toulon. On voit que toutes ces versions sont marquées au coin de l'incertitude.

On lit dans un de nos papiers une anecdote assez plaisante : « Un charretier promenoit une voie de bois qu'il vouloit vendre le plus cher possible; il s'arrête à la porte d'un épicier, & la lui vend 200 liv. Après avoir déchargé sa voiture, il demande successivement un & ensuite un second verre d'eau-de-vie, on lui en sert deux. On vient à compte : l'épicier lui donne 150 liv., & lui compte les deux verres 50 liv. Le charretier se récrie : on va chez le juge-de-peace, qui décide, dit-on, qu'il n'a aucun droit de taxer ni le bois ni l'eau-de-vie. On a ri beaucoup de l'aventure ».

Il paroît bien décidé que la coalition est au moins dis-joute de volonté, & que chaque puissance qui la compose essaye de faire sa paix particulière : on sait déjà les négociations entamées par la Prusse; celles de Hollande sont sur le chantier. Celles de l'empereur commencent à poindre, & voici comment. Le comte Carletti, chambellan du grand duc de Toscane, vient d'arriver à Paris, chargé sans doute de quelque mission particulière. On sait que la Toscane a été enchevêtrée presque malgré elle dans la guerre actuelle; on sait ce qu'elle a eu à souffrir de l'orgueil britannique depuis les hostilités, & il est aisé de présumer que si elle voit jour à sortir de cette oppression, elle en saisira l'occasion : mais une démarche quelconque pour cela ne peut avoir lieu sans une sorte d'attache de la maison d'Autriche. On peut donc sans s'égarer dans les mers des conjectures politiques, supposer que la venue du comte Carletti n'est pas inconnue à Vienne.

L'Espagne, fatiguée par la guerre, & ruinée par son alliance avec les Anglais, qui jusqu'ici ne lui ont pas prêté la moindre assistance, voit ses provinces frontières envahies par les troupes de la république, & commence à frémir de la résurrection de la marine française dans la Méditerranée : aussi est-on informé que le vœu général de la nation espagnole est prononcé en faveur de la paix. Si on veut y faire attention, les cours les plus despotiques semblent plus disposés que jamais à écouter le vœu populaire depuis la révolution française. En conséquence il ne faudroit pas s'étonner si la cour d'Espagne elle-même avoit déjà tenté quelques ouvertures de paix, & si son sentiment étoit bientôt suivi par les cours de Lisbonne & de Naples, dont celle de Madrid est plus que jamais la boussole commune.

Les différens états de la Germanie ont aussi pour modèle ou la cour de Vienne ou celle de Berlin, & ils votent tous pour la paix. Là, comme ailleurs, les fermiers généraux de la guerre & des troubles qu'elle engendro ne manquent pas de crier de toute leur force que les conditions de paix avec la France seront nécessairement sévères; ils vont même jusqu'à répandre que l'impératrice de Russie a menacé de toute sa colère le roi de Prusse, s'il fait la paix avec la France.

Il est bien singulier que pendant que tant de nations redoutent des conditions rigoureuses de paix avec la république française, il se trouve dans le sein même de cette république un parti qui affecte de redouter que le gouvernement ne consente des conditions trop peu avantageuses de paix, comme si le gouvernement ne connoissoit pas, aussi bien que ce parti, la prépondérance & la dignité qu'un long enchaînement de victoires a imprimées sur un peuple libre & grand, de qui tous les caennis vaincus implorent la paix.

Ces ennemis de toute pacification pourroient calculer, s'ils vouloient, que l'unique moteur de la guerre actuelle est l'Angleterre; que l'objet principal de la république est d'isoler cette puissance & de la réduire à ses propres forces, de sorte qu'il devienna avantageux ensuite de se mesurer corps à corps avec elle.

C'est cette époque heureuse que l'alliance ou la conquête de la Hollande vient de rapprocher considérablement. Que des esprits chagrins ou exaltés murmurent de cette marche sage & réfléchie, qu'ils continuent à rêver de la conquête de l'univers; plaignons leur erreur intéressée; & comptons que l'ambition excessive des nations les a toujours perdues, depuis Carthage jusques à l'Angleterre.

Un de nos écrivains politiques qui se fait remarquer par la sagesse de ses principes & par l'énergie de ses tableaux, vient de publier des observations très-lumineuses sur l'acquisition de la Hollande. Il fait voir combien il est heureux que cette conquête n'ait pas été faite pendant ces tems de tyrannie & de pillage qui l'auroit rendue également funeste à la France & à la Hollande.

« Je rends grâce au génie de la révolution française qui n'a point placé l'époque d'une conquête si précieuse sous la domination des décenvirs; toutes les fautes, toutes les absurdités, tous les brigandages que j'ai prévus se seroient commis avec cette cupidité qui suit toujours la dévastation. L'Angleterre jouiroit seule du fruit de nos conquêtes; le commerce du monde seroit devenu sa proie.

Aujourd'hui, où nous avons renversé à-la-fois l'empire de l'ignorance & celui de la tyrannie, nous ne ferons plus peser ni l'une ni l'autre sur un pays qui nous offre, par la seule industrie de ses habitans, de quoi relever notre commerce de ses ruines, & de quoi tirer la fortune publique des bords de l'abîme sur lequel elle reste suspendue.

Nous concevons quel parti nous pouvons tirer d'un peuple qui a perdu la plupart des vertus qui firent sa gloire & sa puissance, mais qui a conservé sa sobriété, son économie & sa fidélité dans le commerce. Servons-nous de ces qualités qui sont particulières aux Hollandais; couvrons-nous de leur crédit, & augmentons-le par l'éclat de notre protection. Que nos négocians s'associent aux leurs pour ouvrir de nouvelles communications avec les puissances du Nord. Délivrons ces dernières des tributs que l'industrie de ces nations est forcée de payer à l'industrie supérieure de l'Angleterre. Profitons de ce commerce nouveau avec le Nord, aussi bien que de la possession des chantiers d'Amsterdam, pour rendre notre marine formidable.

Déjà on a dit au sein du parlement d'Angleterre que notre marine alloit bientôt rivaliser celle de cette puis-

sance. Quels moyens ne pouvons-nous pas y ajouter aujourd'hui, grâce à une telle conquête ? Portons toute notre attention de ce côté ; il est tems d'assurer à notre pavillon dans la mer Baltique, la supériorité qu'il eut autrefois dans la Méditerranée. La Suede & le Danemarck n'ont point oublié les affronts qu'ils ont reçus de l'Angleterre ; un besoin réciproque doit établir entr'eux & nous, un commerce qui commencera leur prospérité, & qui relèvera la nôtre.

Accroissons notre marine par le moyen de la Hollande, & les possessions de la Hollande dans les Indes ne resteront pas long-tems au pouvoir de l'Angleterre. Elle se trouvera bientôt écrasée sous le poids de ses entreprises gigantesques. En la combattant dans les Indes, nous l'empêchons de porter dans les Antilles les forces nécessaires pour y maintenir ou poursuivre ses conquêtes.

Gardons-nous donc bien de désoler le commerce des Hollandais par des tributs qui l'accablent, favorisons leur industrie ; mais subordonnons-la à nos besoins. Ils se glorifient d'être les facteurs du commerce de l'Univers ; ils ne rougiront pas d'être les agens du nôtre. Songeons qu'ils sortent d'une domination humiliante & tyrannique ; rendons la nôtre plus douce, & ils ne se regarderont pas comme conquis par la république française, mais comme délivrés par elle du gouvernement anglais.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen ROVERE.

Séance du 11 pluviôse.

La section du Temple est admise à la barre : Les partisans de la terreur, dit l'orateur de cette section, se réunissent en ce moment pour essayer d'avilir la représentation nationale. C'est l'impunité des grands coupables qui enhardit leur audace ; ils espèrent encore répandre le sang ! Il faut les frapper.

Cette section dénonce ensuite les membres de son ancien comité révolutionnaire, pour s'être toujours montrés les plus chauds amis de la tyrannie : elle a pris un arrêté qui les déclare coupables d'actes arbitraires, qui déclare qu'ils se sont maintenus malgré elle dans leurs fonctions, & qu'ils ne pourront plus assister à aucune de ses séances.

Cette section termine par demander que les hommes de sang soient promptement traduits au tribunal révolutionnaire.

La section Lepelletier a succédé à celle du Temple : elle est venue en masse exprimer les mêmes sentimens ; elle a demandé en outre, que le comité de sûreté générale fit rayer sur les registres d'écrus des diverses prisons de Paris, les causes calomnieuses de l'arrestation de nos bons citoyens qui avoient été emprisonnés comme complices de l'Amiral, & qui depuis, ont été rendus à la liberté.

Ces pétitions sont applaudies & renvoyées au comité de sûreté générale.

La convention nationale, après avoir entendu son comité des finances, décrète que les dispositions de l'article IV du décret du 26 frimaire dernier, relatives aux payeurs de rentes, sont applicables à tous les comptables. Ils pourront, en conséquence, se libérer envers leurs créanciers, ayant privilège ou hypothèque spéciale sur

leurs finances ; aux charges & conditions prescrites par ledit article.

Les représentans du peuple près les armées du Rhin & de la Moselle, écrivent de Trèves en date du 3 pluviôse que l'armée devant Luxembourg qui bloque cette place a célébré, en se préparant à l'attaquer, le 21 janvier, ce jour mémorable où la liberté a repris tous ses droits.

Boissy-d'Anglas obtient la parole pour une motion d'ordre. Il a prononcé un discours très-étendu, & qui a été fort applaudi, dans lequel, après avoir posé pour limites à la France l'Océan d'un côté, de l'autre les monts qui la ceignent du côté de l'Espagne & de l'Italie, & enfin les grands fleuves que la valeur de nos armées vient de conquérir, il invite la convention à déclarer avec cette franchise, cette dignité qui conviennent à une république puissante & victorieuse, les conditions auxquelles elle accordera la paix à ses ennemis abattus.

Boissy trace le tableau de la situation des puissances de l'Europe, & le compare à celui de la France pour montrer que si elle accorde la paix, non par impuissance de faire la guerre, mais par une magnanime modération, pour arrêter l'effusion du sang des hommes, & rendre la tranquillité aux peuples. Qu'ils respectent notre gouvernement dans les limites que la nature nous a tracées, & nous ne nous mêlerons pas du leur.

Boissy répond ensuite à ceux qui regardent le gouvernement révolutionnaire qui doit cesser comme un obstacle à la paix. Que les puissances, dit-il, voyent ce gouvernement comme un plénipotentiaire nommé par le peuple entier, pour terminer la révolution & la guerre ; jamais ambassadeur eût-il des pouvoirs plus étendus ! La force du gouvernement est la volonté de la nation, ses formes la justice, ses principes l'humanité, sa garantie la loyauté & le courage d'un peuple qui a voulu être libre. Quels absurdes politiques que ceux qui demandent, quand on a su vaincre, si l'on peut négocier ; qui disent que la paix est impossible quand la résistance est vaine ! Représentans ! parlez avec une noble franchise & vous verrez les subtilités politiques de vos ennemis confondus par la sagesse de vos conseils, comme leur témérité a été punie par vos armes ! Que ne peut une nation qui a mis la justice à l'ordre du jour dans l'intérieur, & aux frontières la victoire !

On demandoit que le discours de Boissy fut imprimé, traduit dans toutes les langues, envoyé aux armées & dans toutes les parties de la république.

En applaudissant aux beautés de cet ouvrage & aux sentimens qui l'avoient inspiré, Gaston & Bourdon ont demandé, vu l'importance de l'objet, que le discours fut d'abord imprimé & distribué à la convention, qui décrètera les autres propositions quand elle l'aura médité. On ne peut au reste, a dit Bourdon, trop applaudir au courage du membre qui, au milieu de la prospérité de nos armes & de notre régénération intérieure, a essayé de poser les colonnes de l'Hercule français. Les peuples verront ce que c'est que d'avoir à faire à une nation généreuse qui, par ses victoires, va ranimer la liberté dans ce pays où de pauvres pécheurs ont autrefois su la planter ; les puissances de l'Europe vont ouvrir les yeux sur le précipice où les a entraînées la perfide Angleterre qui pour régner en dominatrice sur les mers, n'a jamais cessé de jeter & d'entretenir la division sur le continent.

L'impression pure & simple est décrétée.